



Le « Contrat d'engagement » de l'adhérent du CNaV

Préambule

Il est important, parce que nous devenons plus nombreux (3000 en janvier 2024), que nous soyons bien d'accord sur les prémices qui nous unissent, sur les buts de notre action, sur la manière dont nous souhaitons travailler et sur les modalités de notre expression collective. C'est pourquoi nous vous proposons ci-dessous quelques fondamentaux pouvant servir de cadre au développement du CNaV, dont le fonctionnement se veut horizontal et citoyen.

Le CNaV est un mouvement citoyen qui a pour but d'affirmer l'identité « vieille » et la volonté de s'autodéterminer des « personnes vieilles ». Il ne prétend pas aborder tous les sujets liés au vieillissement mais ne s'interdit rien.

Engagement

En tant qu'adhérent et membre du CNaV, je m'engage à :

- Faire progresser partout dans la société et dans tous les secteurs de la vie publique comme privée l'esprit CNaV qui consiste à impulser un autre regard sur la vieillesse et les vieux : un regard inclusif, égalitaire, fraternel et respectueux de la liberté et de l'identité de chacun, dans la continuité de son histoire singulière et de ses grands choix de vie ainsi qu'à favoriser la prise de parole des vieux, leur participation à la vie citoyenne dans tous ses aspects et leur libre décision sur tout ce qui les concerne.
- Employer le « je » : parler en tant que vieux soi-même (ou futur vieux) et non au nom des vieux.
- Utiliser un ton calme, bienveillant, constructif, gai, drôle si possible, ce qui n'empêche ni la vigilance, ni la critique, ni les propositions innovantes, ni l'action collective ; éviter d'être dans la plainte ou la revendication agressive.
- Pour les militants : travailler à plusieurs pour élaborer des idées alternatives et les soumettre à un regard pluridisciplinaire et pluriel ; suggérer de nouvelles actions et prendre part aux activités collectives.
- Rester sur le plan individuel dans une démarche non commerciale, interdisant toute rémunération directe ou indirecte (hors défraiement).
- Ne pas utiliser le CNaV pour la promotion de sa propre image ou de sa carrière.